

À L'ÉCOLE DES MÉDIAS

POSTE DE PROFESSEURE, PROFESSEUR EN RÉALISATION CINÉMATOGRAPHIQUE

L'UQAM recherche des candidates et candidats qualifiés afin de renouveler son corps professoral et assurer un développement de qualité dans tous ses domaines d'activité.

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

- Enseignement et encadrement au premier cycle et aux cycles supérieurs
- Implication dans les activités pédagogiques en cinéma
- Recherche-crédation et production dans le domaine du cinéma
- Participation active à la vie universitaire

EXIGENCES :

- Maîtrise en cinéma, en communication ou dans un domaine connexe*
- Détenir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans les dix (10) dernières années en réalisation cinématographique
- Connaissance approfondie de la réalisation au cinéma, tant en fiction qu'en documentaire
- Intérêt marqué pour la réflexion sur la pratique cinématographique et ses enjeux
- Aptitude à l'enseignement de la pratique cinématographique auprès d'une population étudiante diversifiée
- Capacité à travailler dans un environnement collaboratif, à échanger et à travailler en équipe
- Volonté claire de s'engager au sein du programme de cinéma et de l'École des médias
- Maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit**

ATOUT :

- Contribution significative au champ de pratique de la réalisation cinématographique (par la production de films reconnus, par exemple)
- Reconnaissance établie sur la scène nationale et internationale
- Doctorat en communication ou dans un domaine connexe

* Exceptionnellement, la candidature d'une personne n'ayant pas terminé le diplôme exigé pourra être considérée. Toutefois, ce diplôme devra avoir été obtenu avant l'acquisition de la permanence, en conformité avec les dispositions de la convention collective UQAM-SPUQ.

** Une maîtrise fonctionnelle de la langue française (capacité de donner des cours en français) doit être détenue avant l'entrée en fonction de la personne retenue. La maîtrise adéquate de la langue française (niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues) sera quant à elle une condition essentielle à l'obtention de la permanence, en conformité avec les dispositions de la convention collective UQAM-SPUQ. Des cours de français pourraient être offerts.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1^{ER} JUILLET 2025 (sous réserve des autorisations requises)

TRAITEMENT : Selon la convention collective UQAM-SPUQ

Soucieuse d'être représentative de la société québécoise et déterminée à s'enrichir de sa diversité, l'Université invite toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les personnes autochtones, les membres de minorités visibles et ethniques, ainsi que les personnes handicapées relativement au Programme d'accès à l'égalité en emploi. Les personnes issues de ces groupes sont invitées à s'auto-identifier lors du dépôt de leur candidature en acheminant le questionnaire d'identification <https://rh.uqam.ca/qaccessegalite/>, en mentionnant le titre du poste en objet, à l'adresse suivante : edi@uqam.ca.

Conformément aux exigences canadiennes en matière d'immigration, la priorité devra être accordée aux personnes ayant les autorisations nécessaires pour travailler au Canada. Ce critère n'est pas une priorité au sens des conventions collectives applicables.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre de présentation incluant un résumé de la philosophie d'enseignement proposée en réalisation cinématographique ainsi qu'un curriculum vitae daté et signé en français comprenant une filmographie détaillée **AVANT LE 24 janvier 2024, 17H à :**

Madame Catalina Briceno., directrice
École des médias
Université du Québec à Montréal
briceno.catalina@uqam.ca

Également, trois lettres de recommandations doivent être transmises directement par les autrices, les auteurs à edm@uqam.ca, **AVANT LE 24 janvier 2025, 17H.**